

tant le moment venu, étaient prêtes à tirer parti de la présence palestinienne dans un tout autre but premier qui, s'il était atteint, contribuerait également à la suppression des commandos comme force viable.

Ensuite, conçu dans l'esprit de certains dirigeants militaires et politiques maronites comme le seul moyen d'assurer la sécurité de leur communauté face au grand bouleversement au Liban, cet objectif fondamental n'était rien de moins que le partage du pays et la création d'un État maronite dit «République des Cèdres».

Enfin, par le jeu de circonstances favorables, les intérêts locaux et internationaux trouvèrent un terrain d'entente aux buts distincts qu'ils poursuivaient: le partage du Liban a) pour satisfaire les fins purement locales des Maronites et b) pour assurer en permanence la sécurité de la frontière septentrionale d'Israël. Aux yeux des minorités musulmanes et des minorités chrétiennes plus modestes comme celle des grecs orthodoxes, l'avenir est devenu, avec la détermination des Maronites d'entraîner le pays dans le chaos, un cauchemar kafkaïen.

L'espace ne permet pas d'élaborer sur l'aspect international de la crise. Le cours des derniers événements au Liban s'accorde toutefois entièrement avec la «thèse du partage», comme les lignes suivantes essaient de le démontrer.

Prélude de la guerre civile

L'incident appelé *affaire Protéine*, survenu en février 1975, a été le prélude de la guerre civile. On constituait alors une société privée qui monopoliserait les droits des pêcheurs indépendants le long de la côte libanaise. Le président de la société était Camille Chamoun. Les pêcheurs, en majorité musulmans, réagirent violemment en faisant des grèves et des manifestations à Saïda, port situé dans le sud du pays. Le gouvernement a fait appel à l'armée pour apaiser les troubles, et l'on a compté plusieurs morts dont un homme politique éminent, ancien député parlementaire de Saïda.

L'*affaire Protéine* a révélé au grand jour les doléances musulmanes à l'égard du système, et le gouvernement du premier ministre Solh a fait l'objet de violentes critiques. Deux points principaux étaient en litige. Les intérêts musulmans étaient outrageusement sous-représentés au gouvernement, et l'armée subissait une trop forte domination maronite. Plus tard, en mars, seize dirigeants musulmans ont réitéré leur appel en faveur de changements de structure au Pacte national, change-

ments qui restreindraient les pouvoirs du président et créeraient un conseil de commandement interconfessionnel qui partagerait avec le commandant en chef maronite la direction de l'armée. Le chef de l'aile droite phalangiste (le parti des Kataëb), Pierre Gemayel et Camille Chamoun ont contesté ces motions et s'y sont opposés en accusant les commandos palestiniens de s'ingérer dans les affaires internes du Liban en se rangeant du côté des pêcheurs contre l'armée. Gemayel a demandé la résiliation de l'Accord du Caire de 1969 en vertu duquel les Libanais autorisaient les Palestiniens à établir ces camps de commandos sur son territoire.

Les dirigeants maronites cherchaient par cette manœuvre à esquiver le problème posé par une modification du Pacte national en mettant sur le tapis, comme la plus grave du pays, la question de la présence palestinienne. Puis, les Phalangistes ont tenté de faire dégénérer les tensions en conflit généralisé. A la mi-avril, les milices phalangistes ont attaqué, à la faveur d'une embuscade dans un quartier de Beyrouth, un autocar qui retournait au camp de réfugiés de Tell-Zaatar et tué 27 des occupants palestiniens. On a dénombré plusieurs centaines de morts dans les combats de rues qui ont eu lieu par la suite dans la capitale (d'autres combats se sont déroulés à Tripoli, Saïda et Tyr).

Une trêve est intervenue et les combats ont cessé, mais le gouvernement du premier ministre Solh avait vécu. Dans le discours de démission qu'il a prononcé à la mi-mai, M. Solh a accusé les Phalangistes d'avoir semé les germes de la violence et réitéré son appel antérieur en faveur d'une participation accrue des Musulmans aux affaires militaires et d'une administration entièrement déconfessionnalisée. Il a également déclaré sans ménagements que les Musulmans qui résidaient au Liban depuis longtemps (c'est-à-dire principalement des Palestiniens) devraient se voir accorder la citoyenneté libanaise.

Les Phalangistes ont clairement reconnu que les pressions en faveur de changements s'accroîtraient. Les temps étaient révolus où des liens de coopération unissaient les intérêts féodaux de l'élite dirigeante, car les changements entraîneraient l'élimination de la prédominance politique maronite au sein du système confessionnel. Aussi les Phalangistes ont-ils conclu qu'il fallait abolir le système confessionnel existant, non pas en le remplaçant par un État démocratique laïcisé, mais en préservant l'essence même des relations féodales confessionnelles au sein d'une seule entité distincte.